

Devenir tuteur en entreprise, assurer la montée en compétences des collaborateurs

Programme générique en date du 6 janvier 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	<p>Devenir tuteur en entreprise, c'est accepter la responsabilité d'intégrer, d'accompagner et de former un collaborateur jusqu'à ce qu'il atteigne l'autonomie professionnelle. Acte professionnel important dans la vie de l'organisation, il ne s'improvise pas.</p> <p>" Devenir tuteur en entreprise " vous permet de faire le point sur l'étendue des missions, d'acquérir ou développer l'ensemble des compétences nécessaires pour organiser le transfert de savoir-faire et accompagner la montée en compétence de vos nouveaux collaborateurs.</p>
Pré-requis	Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">• Identifier le rôle de tuteur et les responsabilités afférentes.• Transmettre les savoir-faire et accompagner la montée en compétences.• Mettre en place les conditions de réussite.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et clarifier son rôle de tuteur.• Comprendre les notions pédagogiques d'apprentissage, les étapes clés du tutorat• Construire et suivre un parcours d'apprentissage.• Mesurer les acquis, évaluer la progression, ajuster les écarts.• Former sur le poste de travail.• Instaurer une relation de confiance avec l'apprenant.
Public concerné	Professionnels en poste souhaitant s'engager ou renforcer ses compétences dans l'accompagnement à la montée en compétences de collaborateurs, stagiaires ou alternants.
Modalités d'inscription et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none">• L'inscription se fait directement auprès de contact@emploisociauxolidaire.com.• Une programmation est proposée régulièrement.• Des sessions peuvent être mises en place à la demande, sous un délai de 4 semaines.• Dans le cas d'une prise en charge OPCO, les délais entre la demande d'inscription et le démarrage de la session est alors de 45 jours minimum.
Méthodes mobilisées	<p>Formation en présentiel en deux temps : deux jours pour comprendre et intégrer les dimensions du tutorat, une 1/2 journée de retour d'expérience pour évaluer et améliorer la mise à l'épreuve du quotidien professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none">• Apports méthodologiques et théoriques.• Exercices, simulations et mises en situation.• Format ludique et gamifié pour favoriser l'ancrage• Animation fondée sur les vertus de l'intelligence collective.• Personnalisation : les stagiaires sont invités à travailler sur les outils et documents internes quand ils existent pour travailler sur des situations "réelles".
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Un livret permettant de rédiger sa feuille de route personnelle est remis au stagiaire en début de formation. Il est utilisé comme support à la 1/2 journée de retour d'expérience.• Quand ils existent, les stagiaires sont invités à travailler sur les outils et documents internes à l'entreprise.
Modalités d'organisation	<ul style="list-style-type: none">• Formation de deux journées de 7 h consécutives, suivi d'un retour d'expérience à trois mois, d'une 1/2 journée (3,5h)• Formation proposée en intra (membres de la même entreprise ou organisation) ou en inter (membres de différentes entreprises ou organisations)• Formation en présentiel uniquement
Matériel pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• L'intégralité du matériel pédagogique (paperboard, vidéo-projection, matériels de jeux, livret stagiaire et support de formation) est fourni par le prestataire.• Le cas échéant, les stagiaires sont invités à apporter leurs outils et documents de formation internes à l'entreprise (outils numériques, PC, etc..)
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques et des tests (QCM, ...) dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle en continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.• En fin de session, le stagiaire est soumis à un questionnaire permettant d'évaluer les acquis de la formation

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations

À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

1750 € HT (2100 € TTC)

100 € HT (120 € TTC) de l'heure

Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

Durée

17 heures

Intervenant(e)



Philippe URVOA

Travail, Emploi & ESS - Conseils, études, recherche & formations.

Spécialiste des questions de **travail, d'emploi et d'engagement**, en particulier au sein de l'ESS – l'Economie Sociale & Solidaire – toutes mes activités poursuivent le même objectif : permettre aux organisations, aux collectifs comme aux individus de mener à bien leurs projets, leurs missions... en portant une attention particulière à l'ensemble des richesses humaines qui les composent. En prenant soin de tou.tes.

Ce qui m'anime ? Vous aider à cultiver, entretenir et faire grandir les richesses humaines de vos organisations.

Depuis plus de 20 ans, je produis conseils, études et accompagnements aux organisations économiques et forme les professionnels aux différents thèmes RH. En 2018, j'ai affiné mon expertise en suivant le master 2 *Développement et Expertise de l'Economie Sociale* à Sciences Po Grenoble.

Ses réalisations

Conseils, études ou recherche : je travaille à la carte, en fonction de vos besoins.

Sur la formation, j'interviens pour concevoir avec vous la proposition adaptée – analyse des besoins, conception pédagogique, animation et évaluation – ou vous proposer de participer à l'un des modules de mon catalogue. Que, le cas échéant, nous adaptions à votre situation.

Ici en un clic, [quelques exemples de missions](#) menées pour et avec vous.

A bientôt !

Son CV
emploisociauxolidaire.com

Site Web
<http://emploisociauxolidaire.com>

Contenus

1- Identifier et clarifier son rôle de tuteur.

- Les enjeux du tutorat
- Rôles, missions et responsabilités des parties prenantes

2- Comprendre les notions pédagogiques d'apprentissage

- Les cycles de l'apprentissage
- Les différentes voies et modalités d'apprentissage
- Plan de formation, séquences, objectifs et progression pédagogiques
- Evaluer "justement" ?

3-Construire et suivre un parcours d'apprentissage.

- Les séquences du tutorat, le parcours apprenant : étapes, objectifs et durées
- Les cycles de l'apprentissage
- Identifier les différents styles d'apprentissage
- Organiser la transmission du savoir-faire : les 4 phases du tutorat

4- Mesurer les acquis, évaluer la progression, ajuster les écarts.

- Elaborer et partager un bilan de progression
- Etablir un calendrier et une programmation
- Définir et utiliser des outils de bilan
- Evaluation formative, évaluation sommative

5- Former sur le poste de travail

- Les différentes modalités de transfert de compétences
- Savoir déléguer efficacement

6 - Instaurer une relation de confiance avec l'apprenant.

- Adapter l'accompagnement au besoin de l'apprenant

- Méthodes de feed-back, les renforcements positifs
- Développer l'écoute active
- L'apprenant, acteur de son propre apprentissage
- Particularités générationnelles

7- Retour d'expérience (M + 3)

- Analyse des différents moments de tutorat vécus par le stagiaire : réussites et difficultés
- Renforcement et remédiation
- Nouvelle feuille de route